

Corps des ADJAENES - reclassement par changement de grade

Le corps des adjoints administratifs est structuré en 3 grades (C1, C2, C3) :

- le grade d'adjoint administratif correspond au grade C1 ;
- le grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe correspond au grade C2 ;
- le grade d'adjoint principal 1^{er} classe correspond au grade C3.



Reclassement d'ADJAENES dans le grade d'ADJAENES Principal de 2^{ème} classe

Avancement C1 en C2		
Echelon détenu en C1	Echelon de reclassement dans le C2	Ancienneté conservée dans la limite de la durée de l'échelon
12	9	Ancienneté acquise
11	8	1/2 de l'ancienneté acquise
10	8	Sans ancienneté
9	7	2/3 de l'ancienneté acquise
8	6	Ancienneté acquise
7	5	Ancienneté acquise
6	4	Ancienneté acquise
5	3	Ancienneté acquise
4	2	Ancienneté acquise

Reclassement d'ADJAENES Principal de 2^{ème} classe en ADJAENES Principal de 1^{ère} classe

Avancement C2 en C3		
Echelon détenu en C2	Echelon de reclassement dans le C3	Ancienneté conservée dans la limite de la durée de l'échelon
12	8	Ancienneté acquise
11	7	3/4 de l'ancienneté acquise
10	7	Sans ancienneté
9	6	2/3 de l'ancienneté acquise
8	5	Ancienneté acquise
7	4	Ancienneté acquise
6	3	Ancienneté acquise
5	2	1/2 de l'ancienneté acquise
4	1	Ancienneté acquise au-delà d'1 an

J'Aime mon métier